

**Commission de labellisation territoriale**  
**BRÈVE**  
**réunion du jeudi 12 juin 2025**

La commission de labellisation territoriale (**Comilab**) s'est réunie à Courbevoie le 12 juin.

À cette occasion, elle a examiné le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Orge-Yvette révisé, dont le bassin versant se situe en Île-de-France dans les départements de l'Essonne et des Yvelines. Après une 1<sup>ère</sup> approbation en 2006 et une révision en 2014, la commission locale de l'eau a souhaité mener une nouvelle révision du SAGE pour le rendre plus précis et plus ambitieux en matière de préservation des milieux aquatiques. Ainsi les règles en faveur de la protection des zones humides et de gestion à la source des eaux pluviales s'appliqueront, après approbation du SAGE révisé, à un plus grand nombre de projets d'aménagement. Le projet de SAGE révisé a été considéré compatible avec le SDAGE et cohérent avec les SAGE voisins (nappe de Beauce, Mauldre et Bièvre). **L'avis est donc favorable** (unanime).

La Comilab a relevé la volonté de réaliser les études prioritaires et les plus structurantes dans des délais courts de 1 à 5 ans ; elle soutient de fait la volonté exprimée par la CLE de mieux coordonner les acteurs locaux pour atteindre les objectifs fixés et de disposer des moyens humains adéquats.

La Comilab a également étudié deux projets ayant répondu à l'appel à projets « inondations », permettant de bénéficier du fonds structurel européen de développement régional (FEDER) piloté par la Région Île-de-France, dont l'enveloppe pour l'ensemble du bassin Seine-Normandie est de 9 millions d'euros. La Métropole du Grand Paris a présenté un projet d'acquisitions de protections amovibles anti-crues et l'établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs souhaite développer un modèle hydraulique des crues de la Seine et de la Marne. **Les avis de la Comilab sur ces 2 projets sont favorables** (unanimes). Il s'agit d'avis en opportunité. Les projets déposés seront ensuite soumis à avis délibératoire du Conseil Régional d'Île-de-France.

La DRIEAT a ensuite présenté la stratégie locale de gestion du risque inondations (SLGRI) de Cherbourg-en-Cotentin, dernière en date sur le bassin.

La prochaine réunion devrait se tenir à l'automne 2025 pour examiner le PAPI du Loing et le PAPI Marne amont.